



REPUBLIQUE FRANCAISE

**VILLE D'AUTUN**

**A R R E T E**

Portant réglementation  
Occupation du domaine public  
Rando des bébés

**N° 310/2026 – Réglementation**

Le Maire de la Ville d'Autun,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-2, L 2213-1 et suivants ;

**Vu** les dispositions du Code de la Route ;

**Vu** les dispositions du Code Pénal ;

**Vu** l'arrêté n°183 du 3 avril 2026 donnant délégation de fonction et de signature à Madame Cathy NICOLAO-VERDENET, 1ère adjointe déléguée aux affaires générales, aux ressources humaines, aux grands projets urbains, à la vie associative, à la communication et à l'événementiel ;

**Vu** la demande présentée par Mme CLOCHET Brigitte, présidente de la Vaillante,

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre toutes mesures utiles pour assurer la sécurité et le bon déroulement de la rando des bébés ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le mardi 26 mai 2026 à partir de 9h30, le plan d'eau du Vallon est réservé à La Vaillante pour sa manifestation « La rando des bébés ».

**Article 2** : Les organisateurs sont autorisés à accéder en voiture à 8h30 et 12h00 pour la pose et la récupération du matériel dont ils auront besoin,

**Article 3** : Les organisateurs de cette activité seront attentifs au respect des règles de sécurité, d'hygiène et s'engagent à rendre les lieux en état,

**Article 4** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville d'Autun, Messieurs le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie d'Autun, le Responsable du Centre d'Incendie et de Secours d'Autun, la Direction des Services Techniques de la Ville d'Autun et les agents placés sous leurs ordres, les organisateurs, la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les formes habituelles, et dont copie leur sera adressée.

Certifié exécutoire et affiché le : **2 0 MAI 2026**

Autun, le 15 mai 2026

Le Maire,

Pour le Maire,  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe,  
Cathy NICOLAO

